



**Halte à la répression dans l'Éducation, à Melle comme ailleurs !
Aucune sanction, même déguisée, contre les 3 de Melle !**

Communiqué de presse du vendredi 5 juin 2020

Nos organisations syndicales CGT Éduc'action, SNES-FSU, SNFOLC et SUD Éducation de l'académie de Poitiers exigent l'annulation des procédures disciplinaires à l'encontre des trois professeur.e.s syndiqué.e.s à SUD éducation 79 du lycée de Melle.

Les 10, 11 et 12 mars 2020, trois enseignant.e.s du lycée Joseph Desfontaines, dans les Deux-Sèvres, engagé.e.s dans la mobilisation contre les E3C, se sont vu.e.s notifier une suspension à titre conservatoire de quatre mois.

Les organisations CGT Éduc'action 79, FNEC FP-FO 79, FSU 79 et SUD Éducation 79 avaient appelé à la grève pour ces trois jours de convocation, à des rassemblements massifs le 10 mars devant le rectorat de Poitiers. Nationalement, ce sont des milliers d'enseignants qui, se sont rassemblés les 10, 11 et 12 mars, devant les Inspections académiques, les Rectorats, avec leurs organisations syndicales, leurs collectifs et coordinations : Non au Bac Blanquer, aux E3C et aux sanctions contre les 3 de Melle !

Lors des entretiens, aucune faute professionnelle n'a été explicitement reprochée : cinq rapports à charge (rédigés par le proviseur, qui n'est plus en fonction depuis fin mars, les équipes mobiles académiques de sécurité et des Inspecteurs Pédagogiques Régionaux) ont suffi au rectorat de Poitiers pour justifier de telles mesures. Le jour de leur convocation, la Directrice des Ressources Humaines leur a précisé qu'une enquête administrative serait mise en place afin d'en évaluer la véracité.

À aucun moment, les méthodes et modalités de l'enquête administrative n'ont été précisées, empêchant de fait les trois enseignant.e.s et leur défense syndicale de l'investir afin de faire valoir au mieux leur droit. Les organisations syndicales demandent un droit de regard sur ces procédures où l'administration est à la fois l'enquêteur et le juge !

Malgré le manque de précision quant à son objet et à ses méthodes, l'enquête a commencé immédiatement après les trois convocations, le 13 mars, puis a été suspendue pendant le confinement de la crise sanitaire du COVID-19; elle a immédiatement repris une fois le déconfinement annoncé. Plus facile de sanctionner pour Blanquer que de protéger les personnels du COVID ! Du 14 mai au 4 juin, elle a eu lieu dans l'enceinte du lycée Desfontaines, alors que celui-ci était toujours fermé : l'administration profite de ce huis-clos pour s'attaquer à nos collègues !

Officiellement, cette dernière affirmait que cette enquête administrative n'était absolument pas corrélée avec les trois suspensions et qu'elle n'avait aucune visée disciplinaire. Bien que nous ne soyons pas dupes, nous prenons le rectorat au mot et demandons à ce que les contenus de l'enquête ne puissent, sous aucun prétexte, alimenter des procédures disciplinaires.

L'intersyndicale CGT Éduc'action, SNES-FSU, SNFOLC et SUD Éducation de l'académie de Poitiers demande au rectorat de Poitiers la plus élémentaire des transparences concernant cette enquête dont personne ne comprend les tenants et les aboutissants.

Nos organisations syndicales CGT Éduc'action, SNES-FSU, SNFOLC et SUD Éducation de l'académie de Poitiers exigent aujourd'hui :

- la garantie que les contenus de l'enquête administrative n'auront pas vocation à alimenter des procédures disciplinaires ;
- la levée immédiate de la suspension de ces trois enseignant.e.s, afin qu'ils puissent renouer le lien avec leurs élèves en cette fin d'année scolaire ;
- l'abandon de toute procédure disciplinaire contre ces trois enseignant.e.s, ainsi que contre tous les personnels mobilisés en France contre les réformes et le Bac Blanquer ;
- l'abandon de toute sanction disciplinaire ou pénale, même déguisée, à l'encontre de tout personnel ou élève mobilisé.e ;
- l'abandon des E3C et de la réforme Blanquer ;
- le maintien du diplôme national du BAC ;
- l'abandon de Parcoursup.

Nous appelons à se réunir en assemblée générale, y compris à distance, pour :

- adopter des motions de soutien aux 3 de Melle en AG, CA ou conseil des maîtres, HMI, RIS ou dans toute instance représentative du personnel (motion adaptable à cette adresse : <https://frama.link/kit-soutien-melle>)
- témoigner du soutien en participant à la campagne de selfies et photos en cours depuis mars (modèles de pancartes à la même adresse)
- diffuser la campagne nationale de solidarité sur les réseaux sociaux, en utilisant les hashtags #SoutienAux3deMelle et #SoisProfEtTaisToi
- signer la pétition de soutien aux 3 de Melle : <https://frama.link/signature-individuelle-petition-melle>
<https://frama.link/signature-collective-petition-melle>

À la suite de la mobilisation contre les E3C, d'autres cas de menaces disciplinaires se sont produits sur l'ensemble du territoire, comme à Dole, Clermont-Ferrand, Bordeaux, Montauban, Carcassonne, Cahors, Strasbourg, Montbrison. Face à la mobilisation, le rectorat de Besançon a reculé pour notre collègue Noël Bucher de Dole. La mise en place d'une commission disciplinaire (CAPA) a été abandonnée.

Si le rectorat de Poitiers décidait de donner des suites disciplinaires à son enquête administrative, nous, CGT Éduc'action, SNES-FSU, SNFOLC et SUD Éducation de l'académie de Poitiers appellerions à des mobilisations massives, y compris par la grève, afin d'empêcher ce dangereux précédent.

**Stoppons la répression
contre la mobilisation du Bac Blanquer !
Protégeons les élèves et les professeur.e.s
du lycée Joseph Desfontaines de Melle !
#SoutienAux3deMelle #SoisProfEtTaisToi**

